



BILAN FINANCIER 2020

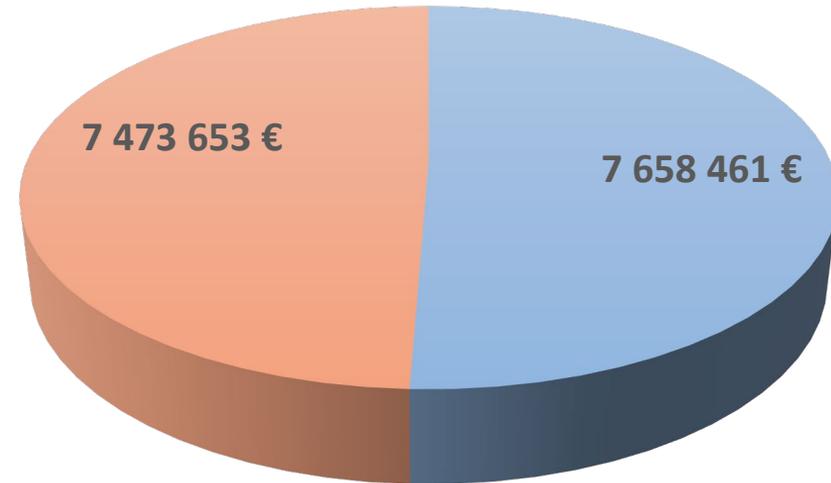
AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Exercice 2020

Résultat

	CHARGES	PRODUITS	2020
Résultat	7 473 653 €	7 658 461 €	+ 184 808€

RESULTAT 2020



■ PRODUITS ■ CHARGES

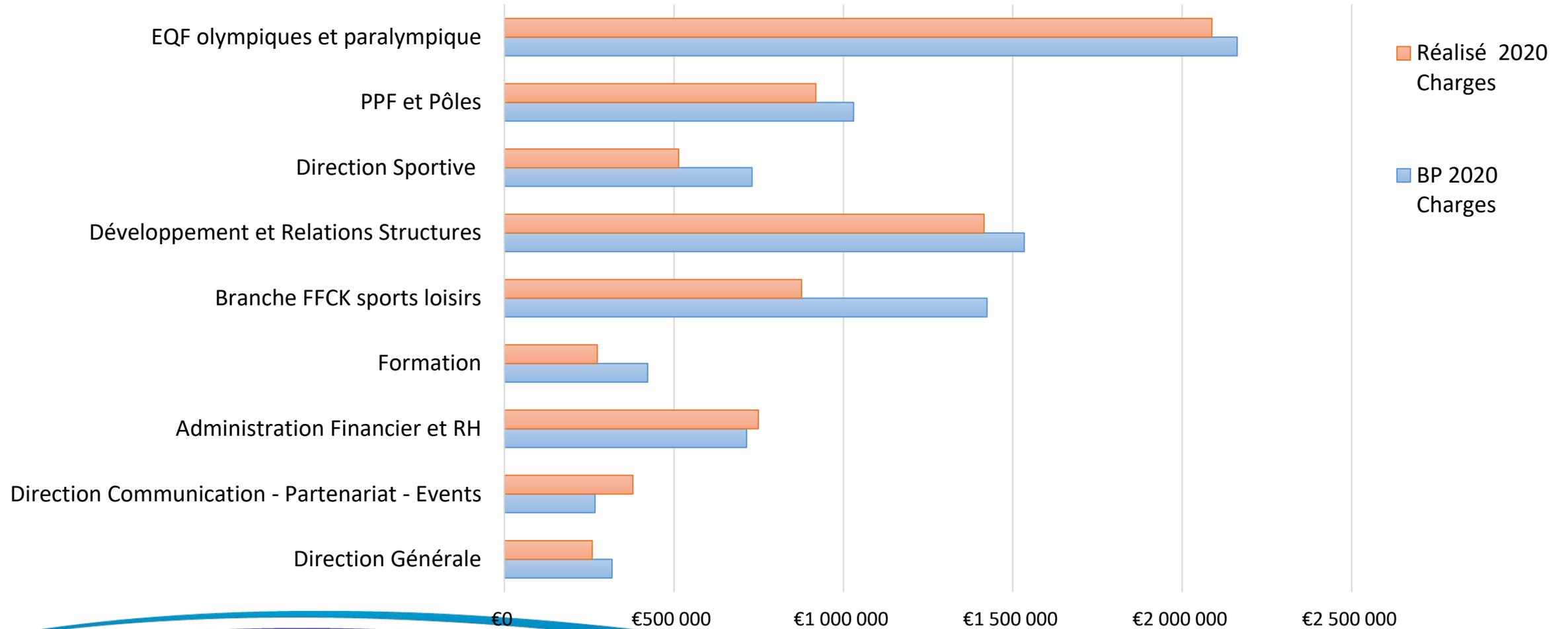
Exercice 2020

Compte-rendu Analytique

	Budget adopté par l'AG du 14/04/2020			Budget piloté présenté au Conseil fédéral du 06/06/2020			Budget réalisé au 31/12/2020		
	Charges votées	Produits votés	solde voté	Charges pilotées	Produits votés	solde piloté	Charges réalisées	Produits réalisés	Solde réalisé
Direction Générale	317 759,00 €	91 820,00 € -	225 939,00 €	263 027,00 €	88 920,00 € -	174 107,00 €	259 239,13 €	91 276,45 € -	167 962,68 €
Direction Communication - Partenariat - Evènements	267 260,00 €	751 080,00 €	483 820,00 €	258 260,00 €	751 080,00 €	492 820,00 €	379 295,74 €	1 092 099,10 €	712 803,36 €
Administration Financier et RH	714 376,00 €	2 000,30 € -	712 375,70 €	659 876,00 €	2 000,00 € -	657 876,00 €	749 592,40 €	16 453,44 € -	733 138,96 €
Formation	422 402,04 €	300 500,00 € -	121 902,04 €	398 022,00 €	265 000,00 € -	133 022,00 €	273 924,61 €	209 876,79 € -	64 047,82 €
Branche FFCK sports loisirs	1 424 000,00 €	1 424 000,00 €	- €	1 421 699,00 €	1 354 000,00 € -	67 699,00 €	876 514,93 €	817 954,84 € -	58 560,09 €
Développement et Relations Structures	1 533 700,37 €	2 627 638,37 €	1 093 938,00 €	1 481 644,00 €	2 322 638,00 €	840 994,00 €	1 414 907,13 €	2 236 406,43 €	821 499,30 €
Direction Sportive	730 770,45 €	411 630,00 € -	319 140,45 €	681 215,00 €	380 750,00 € -	300 465,00 €	513 715,84 €	189 158,68 € -	324 557,16 €
TOTAL DG / DCPE / DAG / Branche / Développement / Direction sportive	5 410 268 €	5 608 669 €	198 401 €	5 163 743 €	5 164 388 €	645 €	4 467 190 €	4 653 226 €	186 036 €
PPF et pôles du PEX	1 030 151,00 €	964 675,00 € -	65 476,00 €	1 025 872,00 €	964 675,00 € -	61 197,00 €	918 981,34 €	916 979,23 € -	2 002,11 €
EQF olympiques et paralympique	2 161 918,00 €	2 028 993,00 € -	132 925,00 €	2 022 796,00 €	2 083 993,00 €	61 197,00 €	2 087 481,40 €	2 088 255,72 €	774,32 €
TOTAL PPF / EOP oly - para	3 192 069 €	2 993 668 € -	198 401 €	3 048 668 €	3 048 668 €	- €	3 006 463 €	3 005 235 € -	1 228 €
TOTAUX	8 602 337 €	8 602 337 € -	0 €	8 212 411,00 €	8 213 056,00 €	645,00 €	7 473 653 €	7 658 461 €	184 808 €

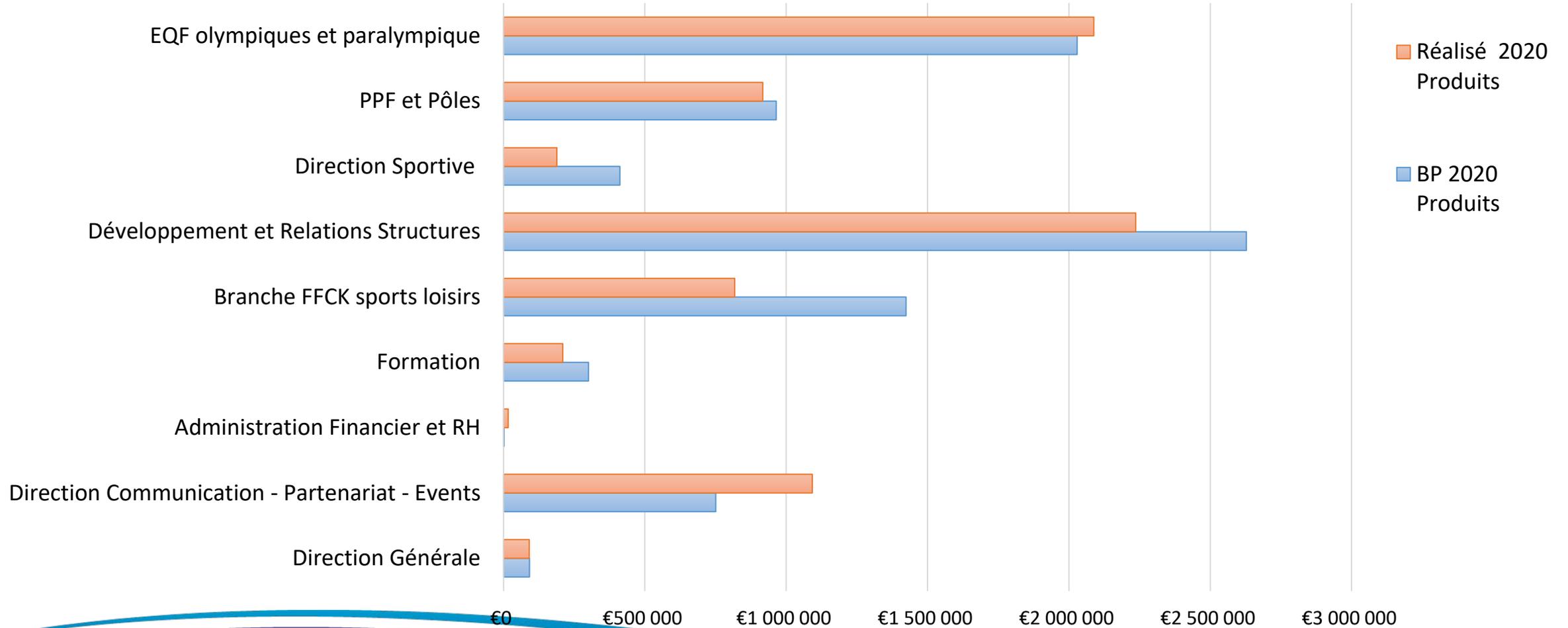
Exercice 2020

Compte-rendu Analytique - CHARGES



Exercice 2020

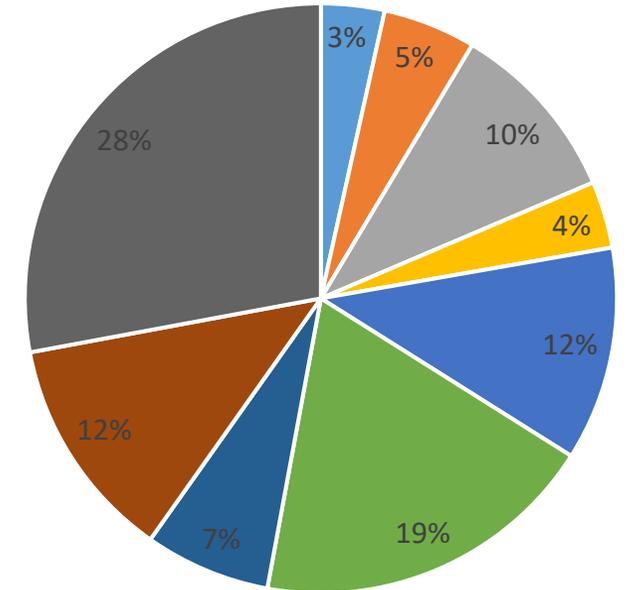
Compte-rendu Analytique - PRODUITS



Exercice 2020

Compte-rendu analytique

- Réduction des charges:
 - Total : 7 476 K€
 - soit – 1 128 K€ par rapport au BP
 - soit ↘**13%** par rapport au BP



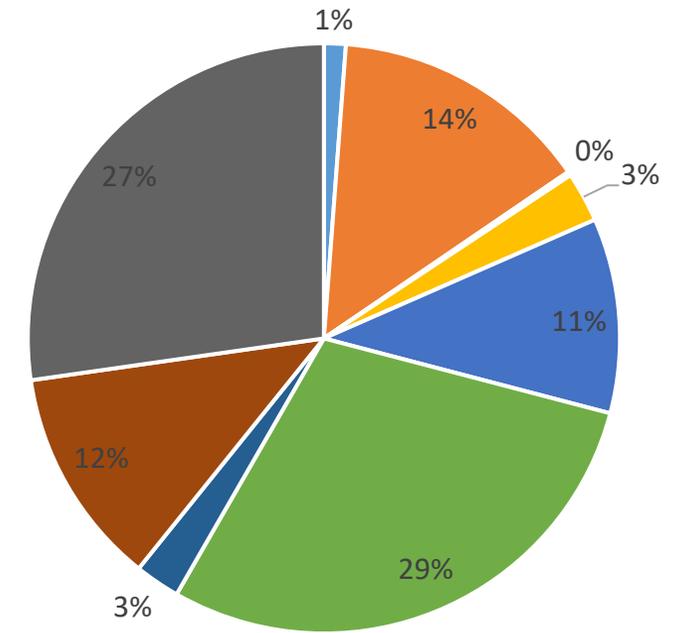
- Direction Générale
- Direction Communication - Partenariat - Events
- Administration Financier et RH
- Formation
- Branche FFCK sports loisirs
- Développement et Relations Structures
- Direction Sportive
- PPF et Pôles
- EQF olympiques et paralympique

Exercice 2020

Compte-rendu analytique

• Maintien des produits

- Total : 7 658 K€
 - soit – 943 K€ par rapport au BP
 - soit ↘11% par rapport au BP
- Soutien ANS: 3 250 K€
 - soit ↗5 % par rapport au BP
- Licences et ATP : 1 996 K€
 - soit seulement ↘15% par rapport au BP



- Direction Générale
- Direction Communication - Partenariat - Events
- Administration Financier et RH
- Formation
- Branche FFCK sports loisirs
- Développement et Relations Structures
- Direction Sportive
- PPF et Pôles
- EQF olympiques et paralympique

Exercice 2020

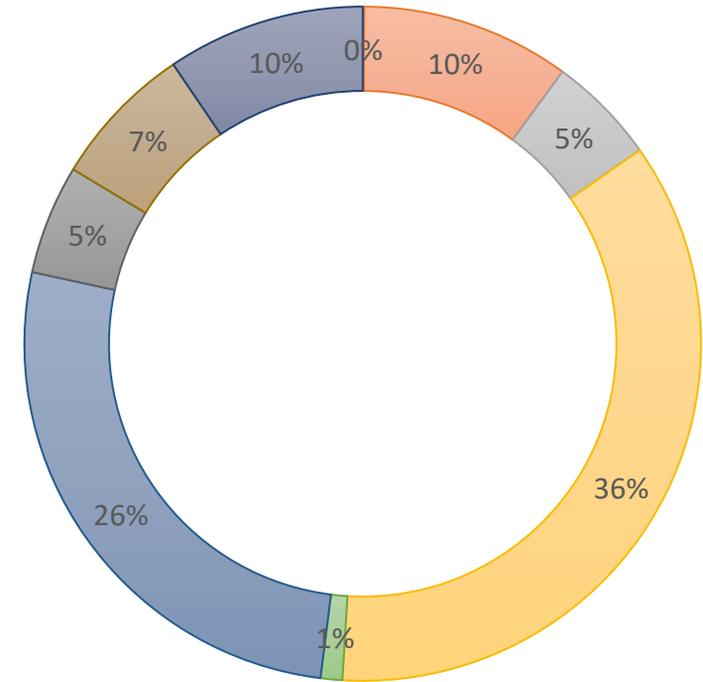
Compte de résultat

Nature	Produits	Charges	Résultat
Exploitation	7 551 935 €	7 405 931€	146 003 €
Financiers	2 567€	2 045 €	522 €
Exceptionnels	93 959€	55 676 €	38 282 €
Totaux	7 648 461€	7 463 653 €	184 808 €

Exercice 2020

Compte de résultat - CHARGES

CHARGES D'EXPLOITATION	
Achat de marchandises	704 184 €
Variation de stock de marchandises	4 638 €
Achat de matières premières	669 336 €
Autres achats non stockés	349 220 €
Services extérieurs	2 392 143 €
Impôts, taxes et versements assimilés	69 482 €
Salaire et charges du personnel	1 770 076 €
Dotations aux amortissements et provisions	351 458 €
Dotations aux provisions pour risques de charges	461 500 €
Autres charges	633 893 €
Total	7 405 931



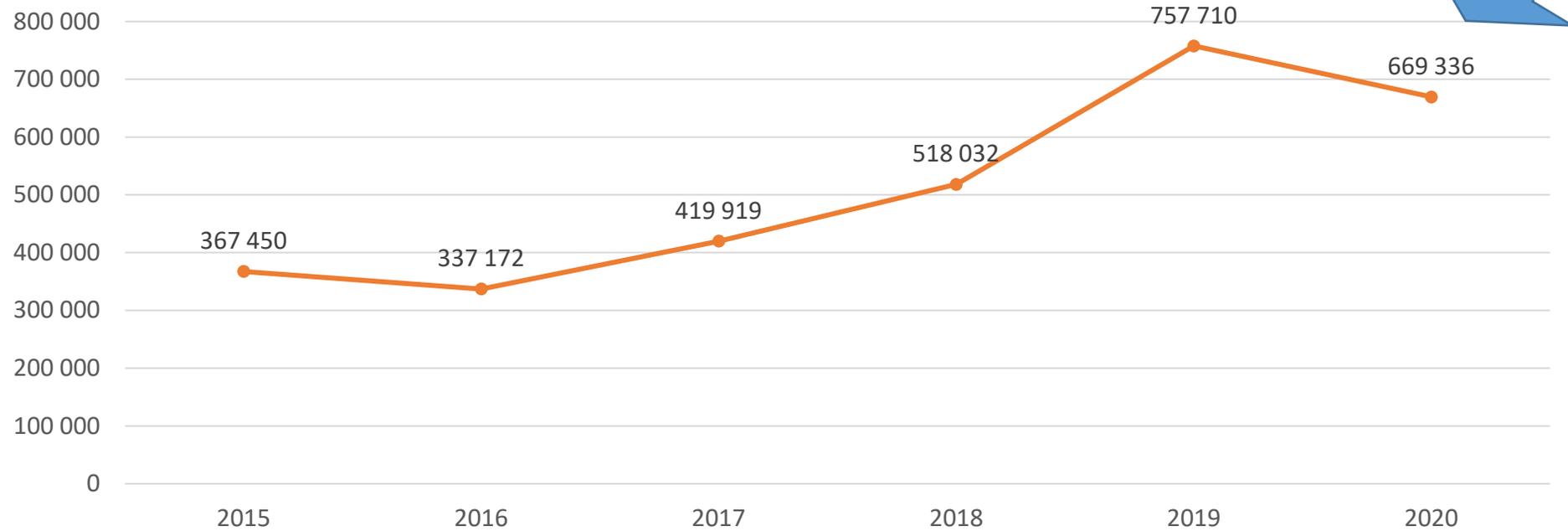
- Autres services extérieurs
- Salaire et charges du personnel
- Dotations aux amortissements et provisions
- Autres charges
- Variation de stock de marchandises
- Autres achats non stockés
- Achat de matières premières
- Services extérieurs
- Impôts, taxes et versements assimilés
- Subventions accordées par l'association
- Dotations aux provisions pour risques de charges
-

Exercice 2020

Compte de résultat - CHARGES

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ACHATS EN MATIERES PREMIERES	367 450	337 172	419 919	518 032	757 710	669 336

EVOLUTION DES ACHATS EN MATIERES PREMIERES

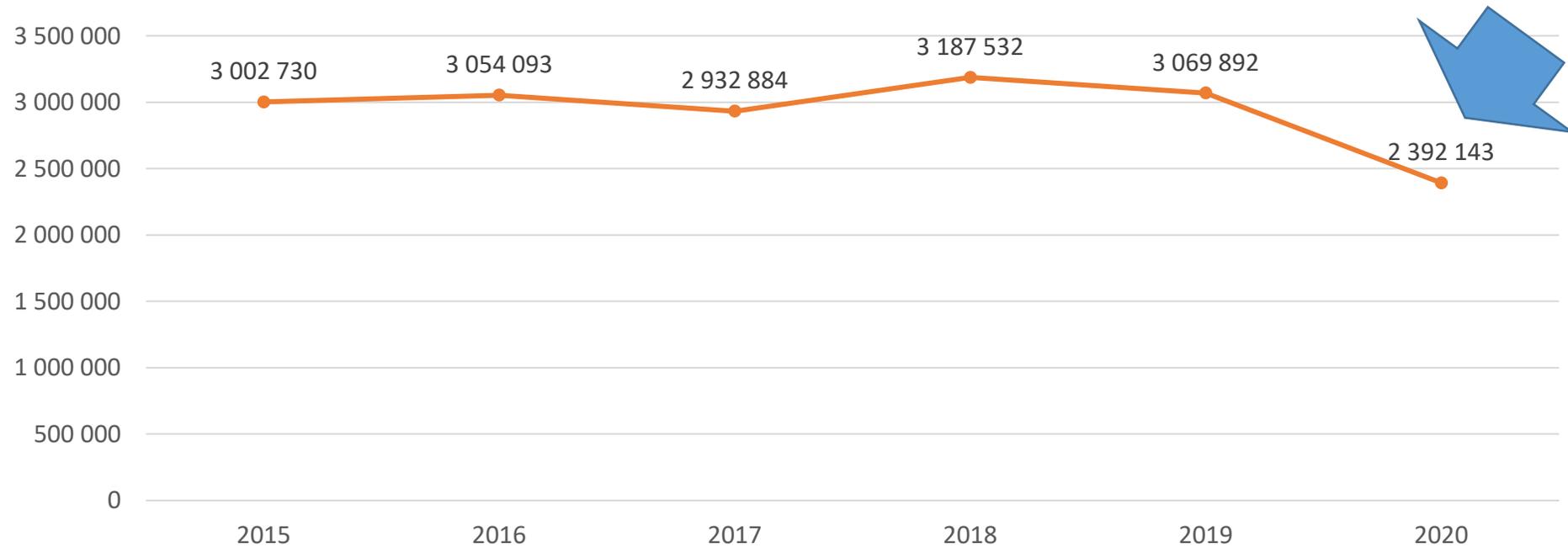


Exercice 2020

Compte de résultat - CHARGES

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Services extérieurs	3 002 730	3 054 093	2 932 884	3 187 532	3 069 892	2 392 143

EVOLUTION DES SERVICES EXTERIEURS



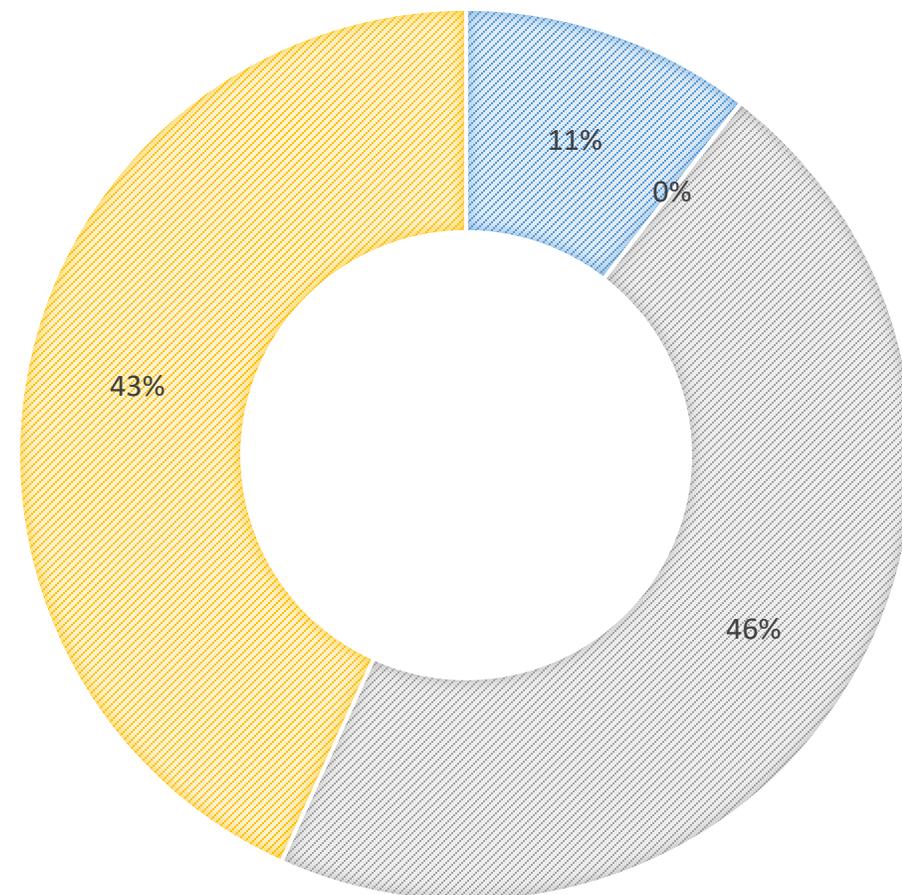
Exercice 2020

Compte de résultat - PRODUITS

PRODUITS D'EXPLOITATION		7 551 935 €
Ventes de marchandises		778 952 €
Prestations de services		3 424 891 €
Subventions d'exploitation		3 201 104 €
Reprise sur amortissements		45 873 €
Autres produits		101 114 €

PRODUITS D'EXPLOITATION

- Ventes de marchandises
- Production vendue de biens
- Prestations de services
- Subventions d'exploitation

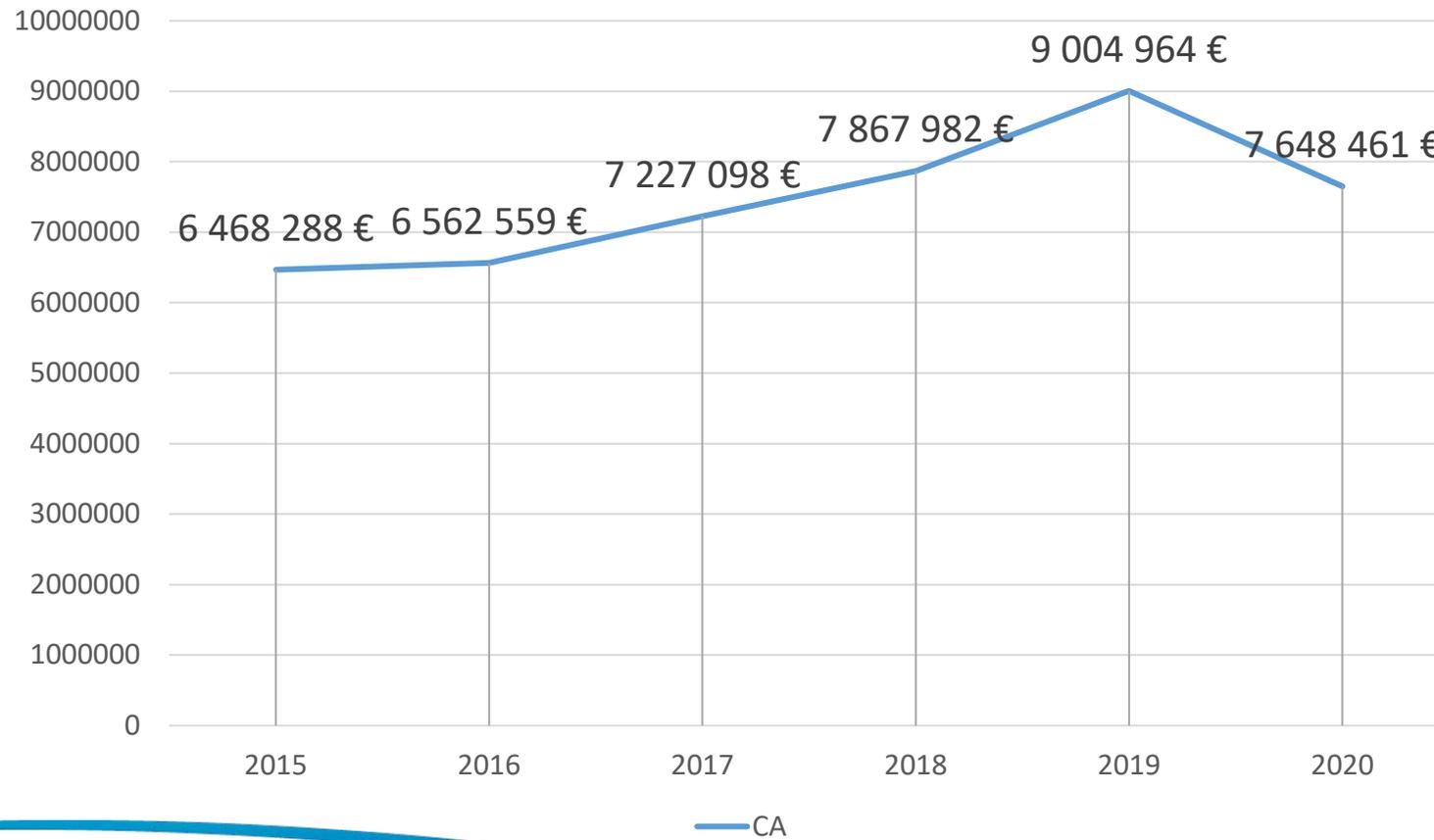


Exercice 2020

Compte de résultat - PRODUITS

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Evolution du CA	6 468 288 €	6 562 559 €	7 227 098 €	7 867 982 €	9 004 964 €	7 648 461 €

Evolution du chiffre d'affaires



Exercice 2020

Compte de résultat - PRODUITS

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PARTENARIATS	511 277	513 757	586 084	513 160	622 691	702 845

EVOLUTION DES PARTENARIATS



Exercice 2020

Compte de résultat - PRODUITS

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
SUBVENTIONS	3 318 419	3 204 042	3 602 583	3 208 153	3 844 123	3 201 104

EVOLUTION DES SUBVENTIONS

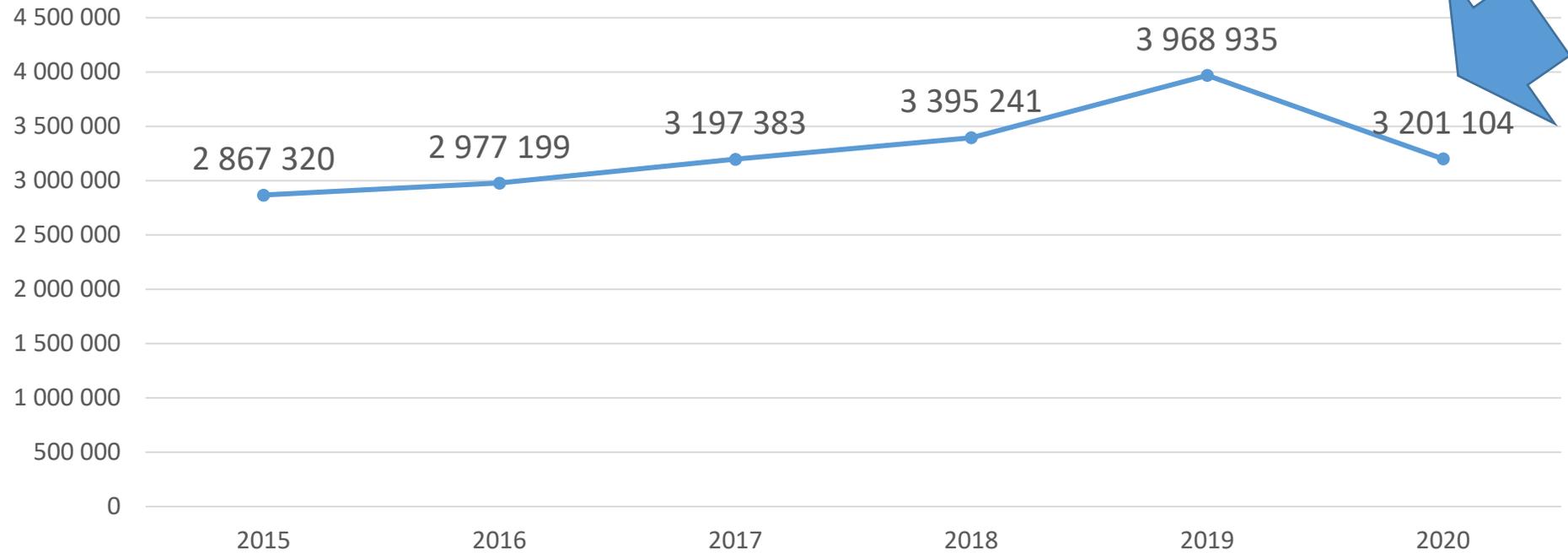


Exercice 2020

Compte de résultat - PRODUITS

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ACTIVITES ET PRESTATIONS	2 867 320	2 977 199	3 197 383	3 395 241	3 968 935	3 201 104

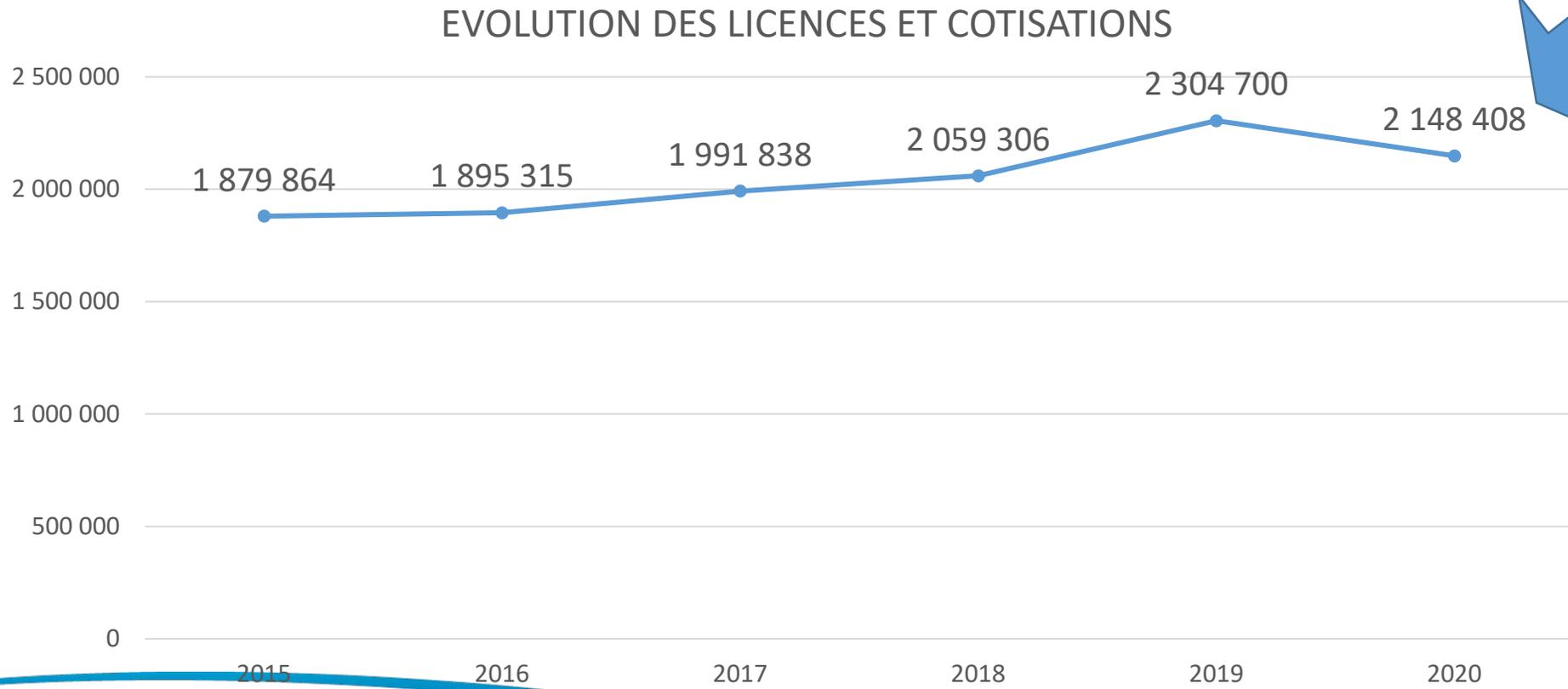
EVOLUTION DES ACTIVITES ET DES PRESTATIONS



Exercice 2020

Compte de résultat - PRODUITS

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
LICENCES ET COTISATIONS	1 879 864	1 895 315	1 991 838	2 059 306	2 304 700	2 148 408

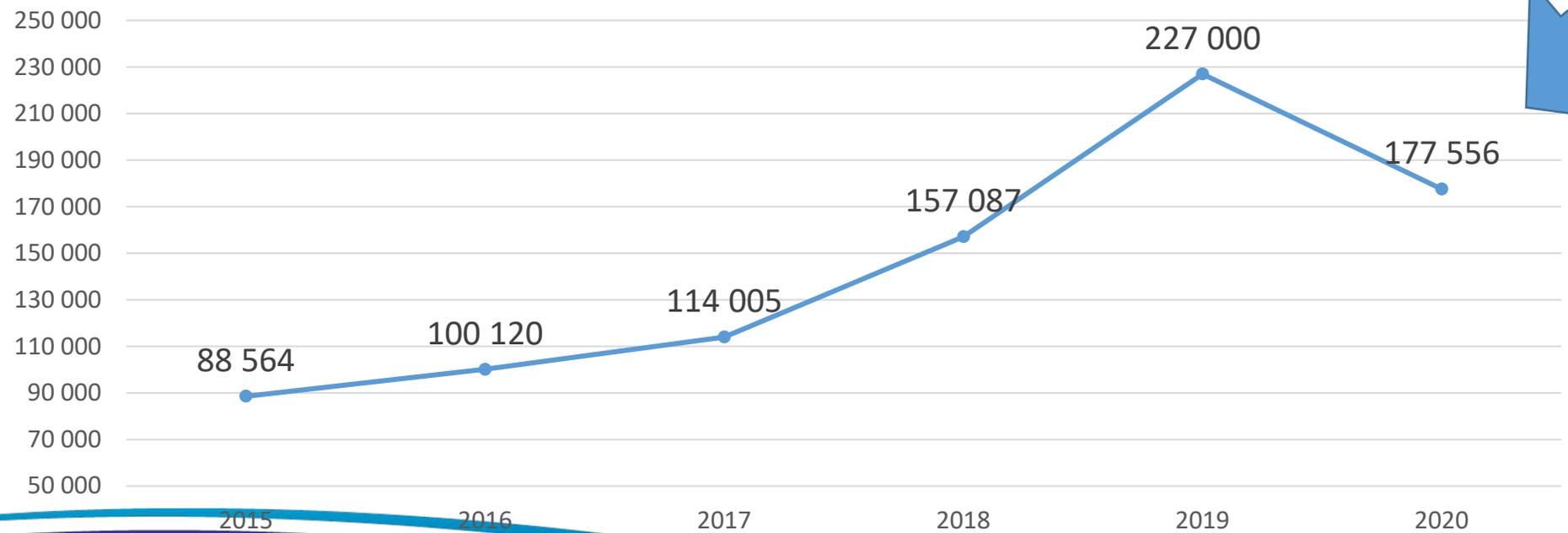


Exercice 2020

Compte de résultat - PRODUITS

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FORMATION	88 564	100 120	114 005	157 087	227 000	177 556

EVOLUTION DES FORMATIONS

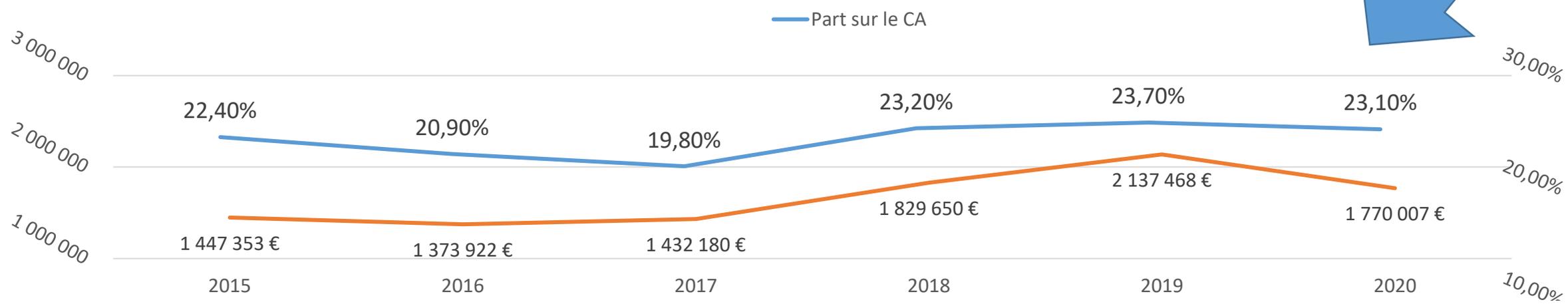


Exercice 2020

Compte de résultat - CHARGES

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Salaires et traitements	1 447 353	1 373 922	1 432 180	1 829 650	2 137 468	1 770 007
Part sur le chiffre d'affaires	22,4%	20,9%	19,8%	23,2%	23,7%	23,1%

EVOLUTION DES SALAIRES ET TRAITEMENTS ET PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES



Exercice 2020

Bilan – chiffres clés

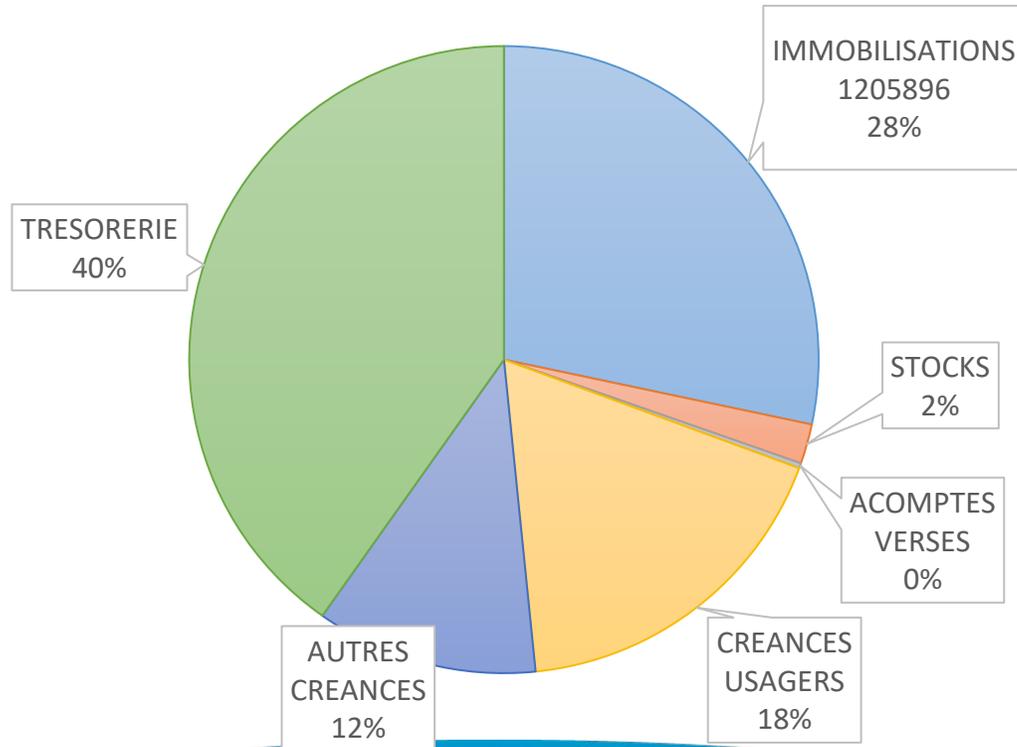
Capitaux propres 2 464 K€	Disponibilités	Actif Immobilisé	
	1,4 M€ ↗209%	1,2 M€ ↗61%	
	RESULTAT 184 808 €	Effectif	32 pers.



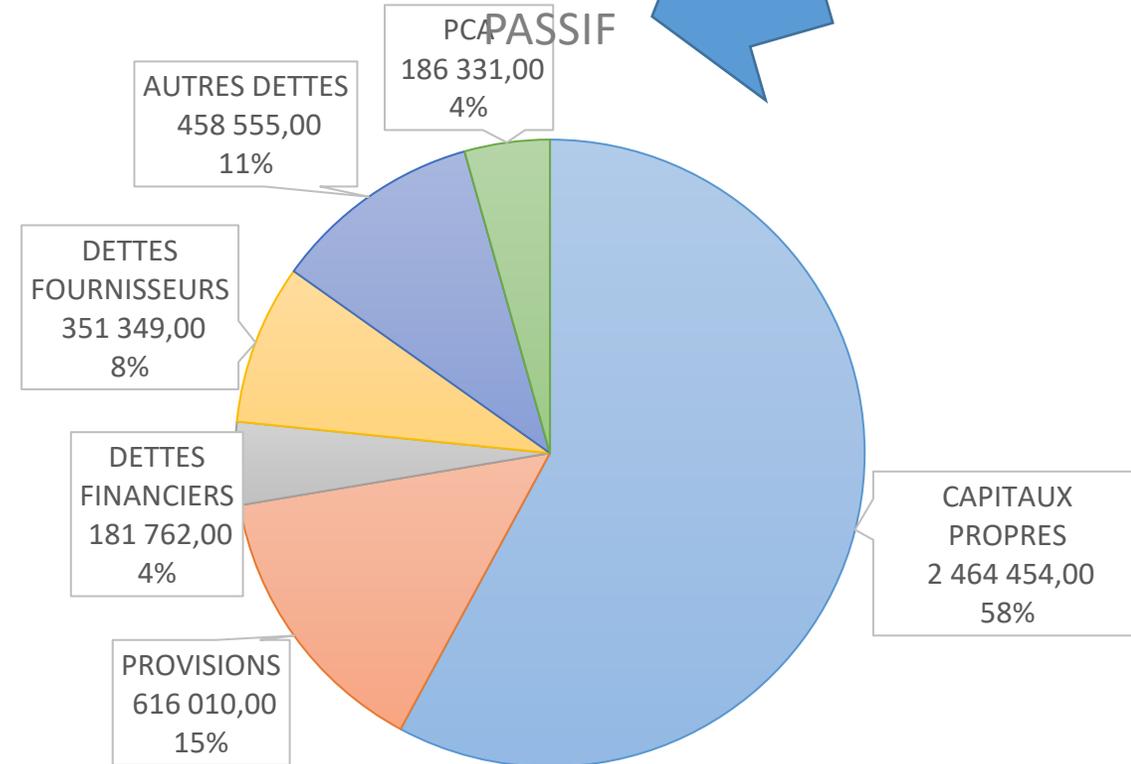
Exercice 2020

Bilan

ACTIF



PASSIF



Exercice 2020

Rapport du Commissaire aux comptes



FEDERATION FRANCAISE DE CANOE-
KAYAK
ROUTE DE TORCY
77360 VAIRES-SUR-MARNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames et Messieurs les Membres délibérants de la Fédération Française de Canoë-Kayak,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE CANOE KAYAK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

• Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

• Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe, relatif aux effets de la crise sanitaire liée au Covid-19 dans les comptes de l'exercice.

FF.C.K. – Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2020

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

• Présentation

Comme mentionné ci-avant, le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe traite des effets de la crise sanitaire liée au Covid-19, qui a eu un impact sur les comptes de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés que le traitement comptable appliqué est conforme à la réglementation et que la présentation qui en est faite est exhaustive et pertinente, selon les informations disponibles à la date d'arrêtés des comptes.

• Méthodes comptables

La Fédération Française de Canoë-Kayak constitue une provision pour charges, destinée à couvrir les dépenses à engager au titre de la participation des athlètes, équipes techniques et autres personnels salariés et dirigeants, aux Olympiades suivantes. L'évaluation de la provision a été modifiée selon les principes décrits au paragraphe « Règles et méthodes comptables applicables aux provisions pour risques et charges » de l'annexe.

Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode d'évaluation retenue et adéquat de la présentation dans les comptes annuels. Nous nous sommes également assurés que l'information fournie en annexe était exhaustive et pertinente.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau Exécutif et dans les autres documents adressés aux membres délibérants sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

FF.C.K. – Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2020

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Exécutif.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse,
Le 25 février 2021

Signé électroniquement le 26/02/2021 par
Jean-Marc Dauge



Jean-Marc DAUGE
SOLUTIONS AUDIT
Commissaire aux Comptes

IAU

